

Dans le cadre de ses efforts pour favoriser une prise de décisions plus redevables et fondées sur des données probantes, Affaires mondiales Canada a investi dans de meilleures méthodes de collecte et d'évaluation des données sur l'égalité des genres. Cela comprend la promotion de données ventilées par sexe et par âge. Pour encadrer cette démarche, Affaires mondiales Canada a adopté un solide ensemble d'indicateurs de rendement clés. Ces indicateurs donneront un aperçu général du portefeuille d'aide internationale du Ministère, conformément aux ODD.

Grâce à la collecte, à l'analyse et au regroupement des données sur les résultats de ces indicateurs, le Ministère sera en mesure de produire une source d'information complète sur le rendement. Ces connaissances serviront à orienter la prise de décisions fondées sur des données probantes et à communiquer les résultats aux Canadiennes et aux Canadiens. Elles serviront également à démontrer l'harmonisation entre le portefeuille de programmes et les objectifs de la nouvelle Politique d'aide internationale féministe.

Ces efforts feront partie de la stratégie détaillée relative aux données ministérielles d'Affaires mondiales Canada, en cours d'élaboration. La stratégie maximisera la valeur des données recueillies en les utilisant pour :

- orienter la formulation des politiques et la prestation des programmes;
- renforcer la capacité du personnel d'utiliser les données de manière plus efficace;
- améliorer la mesure du rendement et la communication des résultats aux Canadiennes et aux Canadiens.

Affaires mondiales Canada modifie également sa manière d'administrer et d'acheminer l'aide internationale, afin d'en améliorer l'efficacité. À cette fin, des efforts sont en cours sur plusieurs fronts pour simplifier la manière dont le Ministère travaille avec les partenaires de mise en œuvre et réduire les tâches administratives pour les partenaires et pour le gouvernement.

En 2017-2018, le temps nécessaire pour que le Ministère lance un projet a été réduit de façon significative. Un autre changement important qui a aidé le Ministère à rationaliser les procédés de travail a trait à la manière dont Affaires mondiales Canada reçoit les demandes de financement. Le nouvel appel de propositions préliminaire en deux phases qui a été mis en place réduit considérablement la lourdeur de la procédure de demande initiale pour les partenaires. En outre, les partenaires reçoivent bien plus tôt une indication leur apprenant si leur proposition s'harmonise avec les objectifs du Ministère et s'il est probable qu'elle progressera à l'étape de l'examen pour financement.

Pour augmenter l'efficacité et l'efficacité, le Ministère a accru son engagement envers la société civile et ses autres partenaires pour définir et fixer les domaines prioritaires dans lesquelles les politiques et processus opérationnels peuvent être améliorés. Des équipes conjointes

à la recherche de solutions ont étudié la question et fait des recommandations pour rationaliser les processus et simplifier les exigences liées à l'établissement de rapports, aux demandes de financement, aux gabarits d'ententes de financement et à la négociation des ententes elles-mêmes. Ces efforts renforcent les partenariats avec la société civile et réduisent le fardeau administratif, ce qui se traduit par une amélioration notable de la capacité du Canada à atteindre des résultats transformateurs.

## TRANSPARENCE DE L'AIDE

La transparence de l'aide est indispensable à l'efficacité du développement. Elle facilite la coordination de l'aide à l'échelle nationale et aide les citoyens à demander des comptes à leur gouvernement. Conformément à la lettre de mandat de la ministre du Développement international et à la Politique d'aide internationale féministe, Affaires mondiales Canada a mené des efforts de renforcement de la transparence de l'aide internationale accordée par le Canada. Ces efforts comprennent l'accès à des données ouvertes de haute qualité sur les activités financées par l'enveloppe de l'aide internationale et permettent aux citoyens de voir comment le financement du Canada passe par des partenaires pour mettre en œuvre des activités de développement et produire des résultats sur le terrain.

L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) est une initiative multipartite. Elle fait la promotion de la transparence de l'aide et gère la norme de l'IITA, un ensemble de règles techniques qui permettent de comparer les données entre tous les éditeurs. Le Canada a présidé le conseil d'administration de l'IITA entre 2016 et 2018. Affaires mondiales Canada, le ministère des Finances du Canada et le CRDI, qui représentent ensemble près de 90 % de l'aide canadienne, publient leurs données conformément à la norme de l'IITA.

Le Canada est un membre influent de l'IITA, étant très impliqué dans sa gouvernance, son financement et ses discussions techniques. Pendant sa présidence du conseil d'administration, le Canada a contribué à orienter l'IITA vers des arrangements institutionnels durables à long terme. Il a également encouragé une utilisation accrue des données ouvertes en appui à l'efficacité en matière de développement, ainsi que le renforcement de la participation des francophones.

La qualité des données sur l'aide du Canada a été reconnue, notamment par l'intermédiaire de l'indice indépendant de la transparence de l'aide. Affaires mondiales Canada s'est classé troisième parmi les donateurs bilatéraux en 2018, obtenant une note de 79,6 %. Il s'agissait d'une amélioration notable par rapport à 2016 (note de 76,3 %) et à 2014 (note de 71,7 %).

Le Canada compte également parmi les six donateurs à avoir reçu le classement « excellent » dans le système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement